

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 561 portant expulsions du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 561

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 mai 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935, fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Commandant du Détachement de Gendarmerie,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont expulsées du Territoire de la Côte Française des Somalis, les personnes dont les noms suivent : Ahmed Omar, Indien, né à Aden vers 1936, fils d'Omar Kader et de Fatouma Omar ; Ali Mohamed, Arabe Zeidi, né à Mogadiscio (S.I.) vers 1930, fils de Mohamed IAi et de Fatouma Ibrahim ; Lama Ababeh, Éthiopien, Amara, né à Fitchi (Ethiopie) vers 1929, fils d'Ababeh Ado et de Dessida Dressi ; Gobana Oueyessah, Éthiopien, Amara, né à Oualaga (Ethiopie) vers 1925, fils de Oueyessah Hirbe et de Yadateh Arganech. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

Le Gouverneur.N. SADOUL.